



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative : missions
Question écrite n° 3435

Texte de la question

M. Gérald Darmanin interroge Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur le nombre d'inspecteurs généraux de la jeunesse et des sports au 1er septembre 2012.

Texte de la réponse

A la date du 1er septembre 2012, le corps de l'inspection générale de la jeunesse et des sports comporte vingt-trois inspecteurs généraux de la jeunesse et des sports : -Vingt inspecteurs généraux sont en fonction dans le service ; -Deux exercent leurs fonctions en dehors du service de l'inspection générale de la jeunesse et des sports (l'un en qualité de directeur adjoint du cabinet de la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative et l'autre en qualité de directeur général du GIP « Comité national des Jeux de la Francophonie Nice - France 2013 ») ; -Un est placé en position de détachement en qualité de directeur général de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP).

Données clés

Auteur : [M. Gérald Darmanin](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3435

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : [28 août 2012](#), page 4819

Réponse publiée au JO le : [2 octobre 2012](#), page 5586